

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTERAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du
JOURNAL.
Rue des Chambres n° 34.

HONTEUR ET PATRIE!

PRIX

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On trouvera au bureau du PATRIOTE où on recevra les en-
nons et lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être
adressés par recommandation.

8 francs par mois.

ALMANACH FRANÇAIS.

Samedi 29.—Prise de Francfort par la Majorité (Allemagne) par le général Custine (1792).

MONTAVIDEO.

Octobre 27 1843.

Nous avons reçu plusieurs lettres de nos estimables compatriotes qui nous demandent comment nous entendons la libre majorité, à propos de notre article d'hier; et comme elle doit se produire l'on pourra répondre à chacun, nous répondons collectivement par l'article suivant où nous résumons nos idées sur la majorité.

Quand la majorité est le résultat d'intrigues ou de cabales, elle cesse, par et pour cela même de mériter le respect que l'on doit à l'expression de la volonté populaire, et c'est précisément ce qu'il se passe aujourd'hui dans nos élections en France, mais quand cette majorité est produite par la crainte ou la force, l'obéissance, lui obéir serait un crime, comme c'en serait un de lui résister lorsque elle émane uniquement de la volonté générale ou du moins du plus grand nombre.

La majorité, subie par les trois moyens que nous venons d'indiquer; le premier est ordinairement employé par la monarchie, qui affecte des formes représentatives. Le second n'est mis en usage que par l'anarchie qui est la négation de tout droit, ou l'abus immoderé du droit du plus fort. Le troisième moyen, d'obtenir la majorité, le seul bon, le seul équitable, celui-là appartient exclusivement à l'empêcher que par la démocratie.

Monarchie [pouvoir d'un seul]; anarchie [pouvoir d'une classe]; démocratie [pouvoir

d'un peuple entier] voilà donc trois pouvoirs qui s'appuient sur la majorité. Le premier, nous savons comment il l'obtient, et les contribuables savent à quel prix. Quand au second qui emploie pour l'obtenir l'intimidation ou la force, son nom est aussi bien connu: en effet qu'est-ce que la force? une force physique, incertaine et horriante; une obligation morale ne peut en sortir, et elle n'est faite par conséquence qu'un droit impie et monstrueux.

Si la loi du plus fort a prevalu, ce n'a donc été que par un complet renversement des règles de la justice. La volonté du peuple qui est pour nous la volonté de Dieu, a été méprisée, les préceptes de la morale ont été foulés aux pieds, il y avait anarchie. L'orgueil est dans le cœur des grands, en vain M. Tocqueville dit à Louis XIV. "Les grands n'ont pas leur élévation qu'aux batailles publiques; et loin que les peuples soient faits pour eux, ils ne sont eux-mêmes, tout ce qu'ils sont, que pour et par les peuples." Louis XIV répondit insolument "L'Etat c'est moi."

D'où vient l'oppression si ce n'est de l'oubli du respect du droit d'autrui? tournez les yeux sur Biénec Ayres et voyez ce qu'il y passe; le peuple s'est effacé pour faire place à un vil troupeau d'esclaves courbes sous le joug du plus asséché tyran. La force seule peut les retenir désormais dans l'obéissance, mais la force peut aussi les délivrer de l'oppression.

Rosas méprisant la dignité humaine ne reculant devant aucun crime, a pu voir pour un temps le bon droit succomber devant la violence. Mais le jour de la réparation a toujours suivi le jour de l'iniquité, et c'est cet-

avenir de la République Française et de la monarchie anglaise étaient en présence depuis longtemps, et le combat le plus terrible venait d'être livré le 13 prairial. Le feu le plus vif, la fureur la plus égale de la part des François augmentait les horreurs et le péril de cette journée. Trois vaisseaux anglais étaient enlevés lors, quelques vaillants français étaient déportés; la canonnière ayant entraîné un des vaisseaux, et réunissant la flotte à l'heure d'un naufrage certain et d'un combat à mort.

Mais ce combat était mené par des hommes qui avaient fait cette intégrité d'armes qui fait briller le drapeau, et l'auror de la patrie qui fait vibrer le cœur. Une sorte de phénomène guerrière a été vaincu tout l'équipage, ces vaillants anglais vaincurent le vainqueur de la République, et vaincirent que l'équipage fut rendu. L'attaque venait sur le Vengeur! Des murs rompus, des rues débordées, des barricades détruites courrent le mur.

Malheureusement de l'île et de Gouraya, estime que

ce pensez qui a soutenu les courageux combattants.

Ainsi la monarchie absolue s'est écroulée au réveil du peuple de 89, parce que la majorité obtenu jusqu'à par l'intrigue s'était évanouie devant la véritable majorité qui laquelle le royaume réussit de s'appuyer, et pourtant la voix tonante de Mirabeau, prédiant la révolution avait dit au monarque:

"Le peuple auquel vous commandez n'a pu confier l'emploi de ses forces que pour son utilité et pour le maintien de la sûreté publique, et pour tous les avantages qu'il s'est promis quand il a institué une autorité tutelle. Vous l'avez arraché à l'exercice de ses droits; car il était le plus fort avant qu'il vous eut créé le dépositaire de la force."

La voix de Mirabeau ne fut pas entendue!!! C'est que Dieu frappe de vertige ceux qu'il veut perdre.

Qui en résulte-t-il? que rapportant tout à eux-mêmes, ne consultant que leur force actuelle, et voulant agrandir leur puissance, les grands y font servir la faiblesse ou la crainte des petits: voilà l'anarchie et la majorité.

Examinons maintenant celle de la démocratie et nous pouvons le faire librement ici car c'est la forme du gouvernement tutélaire sous lequel nous vivons, et nous pouvons sans craindre les lois de septembre définir ce principe et ses sublimes conséquences. La démocratie, c'est quand la souveraineté est exercée par le peuple, au nom du peuple et dans l'intérêt du peuple. Dans quelques pays, les lois sont faites, la justice est rendue, le pouvoir est exercé par des magistrats élus,

vous pensez que dès l'Angleterre Républicaine se remettent entre des mains perpétuelles et transigent avec des hommes au si vils que vous? Non, de l'empereur pas la République. Il est évidemment, ils auront vaincu ou mouru pour elles. Plusieurs heures de combat n'ont pas épargné leur courage; ils combattaient encore; l'ennemi repoussé leur dernière ligne, et le vînt au bout de toutes les parties.

Que deviendront-ils braves frères? Ils doivent se battre dans les armes de la tyrannie, ou s'engager au fond des mers. Nous exigeons rien pour leur gloire; les Républicains qui montent le vaisseau sont encore plus grande chose l'île ten que dans les succès.

Une résolution ferme a été prise à la chaloupe de sauvetage; immédiatement le vaisseau le Vengeur perché de corps de canon, s'entrevaient de toutes parts, et ceux de tigres et de léopards anglais un équipage composé de blancs et de noirs, luttant contre les flots et les vagues, tout à coup le tour de combat, l'effroi du danger, les cris de douleur des bataillés échappent; leurs grondant au vent par-

temporaires et responsables : c'est la république temporaire. C'est la forme du gouvernement de la République Orientale que nous habitons, c'est le mode que nous aimons et dont nous voudrions voir notre pays faire l'expérience.

Dans d'autres pays, surtout chez les petites populations, tous les citoyens délibèrent sur les lois, sur la justice et sur les affaires publiques : c'est la république Démocratique ou la Démocratie proprement dite, et la majorité qui en ressort est la justice, la force, la vérité devant laquelle on doit s'incliner est elle-même du peuple.

Cher Monsieur le Rédacteur,

Après la résolution prise par moi de ne pas me rendre en France, puisque mon dépôt n'obtient pas l'approbation unanime de la Légion et que quelques uns de mes compagnons me croient, à tort, utile ici, j'ai lu avec un plaisir évident votre article d'hier. Je n'aime pas ceux qui sont d'une opinion contraire à la mienne, mais je ne pourrai suffire qu'à m'attirer des motifs qui me peuvent qu'il est étranger à ma condition. Le grand intérêt de la Légion, je l'enfer, n'a fait déjà justice des fautes d'interprétation dont vous parlez.

La critique de mes actes ne peut manquer de m'être sensible, mais des bourgeois peu instruits ne m'insurgent pas moins, car ce sont obligés à faire un effort sur une cause et à courir au sacrifice pour que je n'y ai qu'un succès. Je suis heureux, en interrogatoire, à cause de l'enthousiasme que j'ai mis, de se voir la Légion, soit le zèle que m'inspire la cause que je suis défendue tous par l'ingénierie, cinq ans ayant qu'elle est un abîme et une étoile, dignes des esprits de la France; mais je suis rapporter sur un autre la plus grande partie des louanges qu'on m'a données, car c'est à lui que je dois de les avoir obtenu. Quelques-uns me disent en direct, sans rire, je déclare franchement que c'est au contraire qu'ils partagent mes vues que l'on me donne, car c'est lui, lui ayant moi, lui ayant au contraire de moi, qui est l'âme de la Légion. Je l'vois de tous mes moyens, de tous mes efforts, mais je ne fais que l'aider. Je le dis avec franchise parce qu'il faut que les légitimistes connaissent bien les deux hommes qui sont à la tête de la Légion. Le colonel et moi nous ne faisons qu'un pour tout ce qui concerne les intérêts que le patriote français nous a confiés, mais c'est lui qui dirige, et ce que nous désirons ensemble, c'est que l'union intime qui existe entre nous soit étendue par toute la Légion.

En parlant comme je viens de le faire je n'ai pas l'intention, Dieu m'en garde, de pénaliser diminuer les services que j'ai rendus pour faire réussir sur le déterminé point, quand je suis allé voyage en France; — mes convictions à ce sujet sont sincères et quelque étalement le

té sur le point. Tous les pavillons, toutes les bannières sont arborés, les cris de « Vive la République ! Vive la liberté et la France ! » sont entendus de tous côtés; c'est le spectacle touchant et animé d'une fête civique, plus que le véritable terrible d'un naufrage. Un moment ils ont du délibérer sur leur sort.

Mais non, citoyens, nos frères ne délibèrent plus; l'ordre d'Angleterre et la Patrie, la monarchie ancienne et singulière de la débâcle par une expatriation; il ne bénéfice pas, leurs dernières volontés sont pour laisser à la République; il déclare-t-il. (Un mouvement d'animosité et d'indignation manifeste dans la salle; des applaudissements et des cris de vive la république, exprimant l'assentiment d'un décret de l'Assemblée, est pris.) Les assemblées de l'Assemblée, d'individus à cette des représentations, obligeant à l'ordre.

Et si la république n'a pas été, le 14 juillet, rend le décret suivant : « La convention nationale, instituant et tendant à la république, la révolution et la révolution de la république. »

Art. 1. « Une fois la révolution de la république

jeudi où j'acceptai la mission du représentant à Paris mes compagnons armés, mais mes résolutions de rester ici est invariable et depuis que j'ai constaté de tout mon pouvoir à l'organisation d'un corps vaillant je suis si fier de pourvoir, je reste ici avec lui et pour lui assurer longtemps qu'il estime pour quelques choses les amis que je pourrais lui donner. Ce que j'ai voulu faire faire la paix, du chacun, établir avec justice les droits que le colonel et moi avons à l'égard de la Légion. Il en est un corps dont que je déclare sur le pied de régularité, c'est l'assassin pour moi légionnaire, le dévouement à la cause que l'un et l'autre nous défendent, avec l'appui de de très nombreux frères d'armes, sur lesquels nous pouvons comme ils peuvent compter sur nous.

L'enthousiasme de la Légion m'est trop précieux pour que je ne conserve pas, du fond de mon cœur, mon bravoure, en vertu des combats qu'ils viennent de me faire faire. Je vous répondant qu'ils s'élèvent bien jusqu'au bout l'ours obligé dans; mais je veux aussi leur donner l'assurance que je suis dans de nouveaux efforts pour que je n'aie pas à me déclarer plus tard les éloges qu'ils me donnent de trop dans cette circonstance.

Agéez, monsieur le Rédacteur etc.

Félix DESBROSSES

Montevideo, 27 octobre 1913.

Nous intronissons aucun commentaire la lettre de notre digne lieutenant espagnol, parce qu'il s'est dit et fait devrait.

Mais il nous permettra de lui répondre qu'il n'est jamais entré dans nos vues ni nos intentions de nier ce service qu'un grand nombre d'entre nous, ni d'altérer les mérites qui le distinguent, en faisant trop essentiel ceux de M. le lieutenant-colonel, lequel n'a pas pu être nommé. Nous avons cru et nous pensons encore avoir dit l'exacte vérité. C'est dans l'esprit l'opinion de beaucoup de nos compatriotes.

Messieurs Thibaut et Desbrosses savent fort bien que personne mieux que NOUS n'est en position de savoir ce que réellement a fait pour le succès de la Légion, s'il s'oubliait (ce qui est peu probable). Le gouvernement, nous l'espérons ne le ferait pas.

J.R. REYARD.
Propriétaire Gérant des PATRISTE.

FRANCE.

PARIS, 6 août.

Nous n'aimons pas à nous mêler aux affaires privées de la liste civile. Elles touchent de trop près aux choses les plus délicates de notre ordre constitutif. Malheureusement, les conseils en la matière de la courroie ne partagent rarement cette interdiction. On les voit trop souvent introduits dans la discussion publique ces questions d'argent où le succès est si bien que l'échec tourne presque toujours au détriment de ce prestige de dévouement

vers la gloire à la mort du Panthéon, et les noms des braves républicains composant l'équipage de ce vaisseau seront inscrits sur la coquille du Panthéon.

Art. 2. À cet effet les agents maritimes des ports de Brest et de Rochefort enterreront sans délai à la convention nationale le tableau d'équipage du vaisseau le Vengeur.

Art. 3. Le vaisseau à trois ponts qui est en construction dans le bassin couvert de Brest portera le nom du Vengeur. Le commissaire de la marine donnera les ordres les plus pressants pour accélérer la construction de ce vaisseau.

Art. 4. La convention nationale appelle les articles, peintures, ornements et ustensiles en cuir pour transformer à la mort de la mort à bord de dévouement républicain il est donc l'équipage du Vengeur, il sera dédié à la gloire des héros des révoltes et des protestations qui se sont le plus distingué dans le cours de la révolution.

Le ministre républicain a l'appel de la convention. Le ministre de la guerre le Vengeur, une de ses belles œuvres, dont vous avez vu dernièrement, lors de

son état et de magnificence qu'à notre époque, surtout la royauté doit scrupuleusement conserver aux yeux des espions. Ce sont à des sujets que jamais nous n'abordons qu'avec répugnance et de notre corps défendant. Pourquoi sommes-nous attachés à servir à la prison de si nombreux, et à occasion d'y recevoir ? Et comment se fait-il qu'aujourd'hui nous soyons à blâmer M. l'intendant de la liste civile d'après de ces actes dont s'offensent la susceptibilité de plus simple bourgeois ?

Si nous pouvons garder le silence sur cette circonstance, il est difficile, si par un malheur inévitables la plus grande publicité ou la mort a été donnée par ce que le même qui devait la cacher. Un avis a été donné dans les rues de Paris aujourd'hui au public que les 10, 11 et 12 de ce mois, 1. vieux temps d'aujourd'hui sera vendu en adjudication publique. Ces avis contiennent des détails d'une nature vraiment déplorable. Ils ont été en plus d'un lieu de remises qui n'avaient rien de satisfaisant pour la liste civile.

Jusqu'en 1890, son frère nos amis, ces roches de la magnificence n'avaient été considérés en quelque sorte comme la propriété des pauvres, comme le bien des hôpitaux. Nous, simples particuliers, ne répugnons pas à faire ce que nous avons fait, mais nous tenons en plein vent de nos correspondances les vêtements que nous avons portés ? Et que penserait-on dans le monde d'un homme qui étaillerait sur la vente des vêtements de sa garde-robe ? Comment ce qui serait une cause de désavantage et de reproche de rigueur dans son cercle pour l'individu possesseur d'une aisance ordinaire, a-t-il pu venir à l'esprit de l'administrateur de la plus belle fortune de l'Europe ? Et encore, comme si ce n'était pas assez de fait à lui-même, la liste civile a voulu reconnaître aux mœurs les plus efficaces de publication et de remise ; et tout le peuple de Paris suit aujourd'hui qu'elle vend ses vieilles chemises aux malades et ne les leur donne plus.

On le sait, les petites causes ont souvent de grands effets. Nous n'en connaissons pas de plus propre que celle-ci à faire le plus fâcheux, trace dans les classes inférieures, et l'ennemi le plus habile du gouvernement actuel n'aurait pas mieux agi. Sont doute un zèle d'ordre domestique exagéré jusqu'à la lécherie, l'emprise et la maladresse de quelque subalterne, soit, nous en sommes convaincus, les instigateurs de cet incident malheureux. Ces détails de lingerie ne peuvent pas remonter plus haut que les blanchisseuses et les économes de la liste civile. Voilà ce que diront tous les rapports sérieux. Mais le peuple ne voit souvent que les surfaces et les apparences ; et ici elles se présentent à lui en sûreté sous l'aspect, la moins noble. Nous aimons à croire que M. de Mentalis et à ignorer ces projets par trop économiques et la publicité fut interdite qu'on leur a donné. Mais enfin il est la chose inévitable de son administration. Son devoir est de contrôler, de surveiller et d'empêcher. Il ne le fait pas. Il a fourni matière à des réflexions, à des réactions de nature à troubler ce qu'il y a de plus délicat dans les instances générales de la population parisienne. Il mérite d'être blâmé. Il a fait un mal qu'il n'est en état de réparer. Toute petite

partie de ce vaste réduit au poudre,

Il déclenche leurs bords ensanglantés et sanglante.

Voyez les dehors et la vague et la foudre.

Sous des murs rompus et brûlant.

Voyez en drapier tricolore.

Qu'elles en périssent leur courage indompté.

Sous le flot qui les couvre, entendez-vous encore.

Cette : vive la liberté.

Ce cri !... c'en est vain qu'il expire,

Et il est : par la mort et par les flots jaloux.

Sur ces îles revient répété par ma lyre.

Siecle ! il planera sur vous.

Et vous ! héros de Sézanne !

D'où Thébaïs au matin les exploits grecs.

Nous nous n'ignorons pas cette auguste ruine.

Convoiages vibrante.

MOUVEMENT DU PORT.

Le mouvement du port.
Barre du 27 octobre.
Un navire Airea, paquet anglais Spider, sort demain soir
vers Rio de Janeiro.
Un autre brûle le guerre brésilien : Imperial Pedro.

AVIS DIVERS.

AVIS.

Les passagers arrivés en janvier 1841 pour compte de Jean Pierre Jaureguiberry dit Jonjou à bord du navire ALERO espagnol Dubertrand et qui ont des cautions en France sont invités à passer à la maison Gérat dit Etcheberry rue de la Convention pour payer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, & de faire de compensation, il est soutenu que les titres vont être renvoyés en France pour poursuivre les cautions.

—
Jean Pierre Bucay,
Moudaire général dudit P. P. Jaureguiberry.

AVIS.

Des dames, françaises, habitant une sorte de village, ont acheté un hôtel, & un français, une ou deux personnes en visite au gracieux, à prononcer au propos du journal.

AVIS.

Messieurs les créanciers de son Mme Geneviève Dubois, rue du 25 mai, n° 174 et 176, sont priés de remettre leurs comptes audit domicile dans le plus bref délai possible.

AVIS.

On devra acheter un hôtel à l'angle de la personne qui en possède un, peut s'adresser à M. Dreyfus pharmacien de l'Institut, qui jugera à propos ce qu'il en a à faire.

AVIS.

La partie française J. Clemente, capitaine Jaureguiberry vient partir par contrat le 31 de ce mois, messieurs les passagers sont priés qu'ils doivent régler le montant de leur passage, chez messieurs F. Raymond et Thos rue du 25 Mai numero 108.

AVIS.

Les vendeurs de l'assurance de défaillances, P. Tiphier et d'après leur estimation, ont adopté un règlement dans l'intérêt des intérêts des débiteurs, qui sont nécessairement de la partie, par la voix des journaux de cette ville, afin qu'ils n'en ignorent que pour second avis, je vous invite à se présenter lundi prochain, 30 du courant, à midi précis, dans le bureau du débiteur Adolphe Hugues, magasin de commerce, établi du "Lion d'Or", à ce qui intérêt de nos débiteurs de se rappeler des pièces relatives, soit comptes ou notes réglées ou non régularisées, & de leur être invitée à ne pas oublier le jour et l'heure.

Ecrivain.

AVIS.

On prie les personnes qui suivent de rappeler à l'assurance de défaillance, dont l'un est M. Gérard étant brûlé et portant dans l'u-

té leur les initiales A. G. M. C. G., d'envoyer les biens rapporter au bureau du Patriote. On remettra la moitié de la valeur de ces objets à la personne qui les rapportera ou pourra en donner des renseignements.

AVIS.

M. Joseph Raynaud, autorisé spécialement par S. E. M. le général des armes à faire et un battail en prisonnière de ligne, invite tous les étrangers, de toutes nations, qui se présentent devant à aucun corps d'infanterie actuellement cette place et qui veulent servir volontairement de volontaires, à se faire inscrire au cas de l'absence, où il leur sera donné l'appareil nécessaire, des conditions avantageuses et prérogatives dont il jouit.

RAYMOND.

Des renseignements sont demandés par leur famille, sur le sort des hommes François Suhu, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie, rue du Poitou, n° 52, à Agen ; Let et Garonne.

TRIBUNAL MILITAIRE.

Le tribunal militaire pourra se tenir dorénavant dans un local plus précis, fait savoir que d'ordinaire les causes qui s'y déroulent sont connues à peu près à une partie importante que les Ottomans et les étrangers qui sont dans la garnison de l'ordre qui regne dans les actes judiciaires qui sont y exercés.

Ligne des fortifications dans la maison n° 22 rue du Port au principal.

Octobre 6 1843.

AVIS.

Le sieur Jean Dechemindry, ayant vendu son magasin, situé rue de Marigny, à M. Chauvet, à la personne qui avait été complètement détruit dans le magasin, de ses présentes jusqu'à l'heure du courant.

AVIS AU COMMERCE.

M. Devaux, capitaine du bateau français La Réunion, aériennement connu à par le capitaine Félix, à l'honneur de préciser que les personnes qui ont des comptes à recouvrer avec le navire sont invitées à les porter chez M. Lévielle et fils, lequel n° 16 du cours, si ce qu'il se passe, ce ne seront réglés qu'au retour du navire en France.

Montevideo, 6 octobre 1843.

AVISO AL PUBLICO.

El abajo firmado pone en conocimiento del público, que el señor para el Ministerio, de Justicia, en su parte particular, ha hecho saber a los particulares, a uno individuo es: D. J. J. de Souza-que da Silva, con el cual se entiende para que las industrias en tales pendientes.

Montevideo, 6 de Octubre de 1843.

AVIS.

On réclame trouver à toute une grande maison située au rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le présent tout ce que les gravures possibles. Les personnes qui en auront fait une visite doivent faire cela à l'angle de la Rue de Guy et de Washington n° 82, al. C. Rue rue Dan-Diego.

AVISO

Algunas que se han vendido la fonda situada en la calle de Melones, de la propiedad de los señores D. Tomás Dorrego y D. Pablo Foro, las señoras que tienen cuenta contra dicha casa, ocurrirán dentro de seis días.

Montevideo, 6 diciembre 1843.

AVIS AU COMMERCE.

Par suite du départ pour la France de M. H. Escher, la liquidation de la maison Aymerise, arrivée au terme de sa société, sera faite par M. Arsene Isabelle ex-chancelier du consulat général de France, qui a été nommé de tous pouvoirs à cet effet.

AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur famille, sur le sort des hommes François Suhu, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Marie, rue du Poitou, n° 52, à Agen ; Let et Garonne.

Et François Borghette, marin de Marseille, âgé de 23 à 24 ans.

Tous les personnes qui pourraient en fournir sont priées de le faire au bureau du "Patriote" où des communiqués importants sont déposés pour les intérêts.

AVIS IMPORTANT.

Six mois à vendre récemment régis de Paris et qui se trouvent de resto dans l'institution de M. Fabre Paul, rue de 25 mai n° 342. Telemaque français espagnol, et Espagnol français relatif très riche ; 10, tout en français, Vieille France espagnol et espagnol français par Tribout. Histoire de Napoléon avec portraits, plans, de barrière etc par Nodier. Physique pure, planches par Biot. Géodésie ou traité de la figure de la Terre, comparaison la Topographie, l'Astrophysique, le météorologie, la Géomorphie, topographie et géotomographie, la construction des cartes etc par Fracastor professor de la faculté des sciences de Paris.

Ouvrages complètes de Mirabeau. Histoire de la révolution française par Thiers. Cartes géographiques séparées. Matérielles. Grandsca de Chateaubriand.

AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avisissement de Madame Saturna Narro de Lira, inscrit dans le N° 1610 du Nacinal, M. Joseph Reynaud, répond :

1.º Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale ; mais qu'il en ait contestation avec la dite dame pour le quotient de ce loyer.

2.º Qu'il ne soit cette contestation fermée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los prescriptos à arrêter le paiement de ce loyer.

3.º Que l'imprimerie de cette dame est libre depuis le 30 juillet : il est à croire que elle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1er juillet 1843 : le 30 juillet l'imprimerie est à libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 13 que M. Reynaud la quitterait. Avis qui fut donné à la dite propriétaire. Le plante en sera fait au basci

AVIS.

Tous les personnes qui désirent apprendre à danser, le bâton ou la contre-pointe, toutes biens, à réunir à la salle située rue de la Agosto, n. 181.

Souscrite à M. Baptista Carbonetti.

La Gente, de RYNTAUM.

Imperial Constitucional, Rue de las Camaras No. 36